

Christian Glaudel

Responsable pédagogique, Animateur/facilitateur

formateur, superviseur, psychothérapeute, psychopraticien, il conçoit et anime des formations expérientielles dont des formations à la dynamique de groupe. Il anime et facilite des groupes d'analyse de pratiques professionnelles, des groupes de parole professionnels, des groupes de parole thématiques. Il supervise les pratiques professionnelles dans le travail social en individuel et en équipe. Il exerce la psychothérapie centrée sur la personne. Il supervise des psychologues, psychothérapeutes et des psychopraticiens en libéral et d'institution. Titulaire d'un DEA en sciences du travail et de la formation, d'un DESS en sciences de l'éducation et sociologie (développement local et formation) et du Certificat Européen de Psychothérapie (CEP) dans le courant de l'Approche Centrée sur la Personne (psychologie humaniste Carl Rogers, USA).

Sylvie Martin, Animatrice/facilitatrice

formatrice, superviseuse, psychopraticienne, elle anime des groupes d'analyse des pratiques professionnelles avec des équipes de professionnels de l'accompagnement des secteurs santé et médico-social, des managers d'entreprise. Elle supervise la pratique d'animation de groupes d'APP. Elle anime des formations à l'Approche Centrée sur la Personne en relation d'accompagnement, à l'accompagnement de personnes en deuil. Elle facilite des groupes de parole professionnels en prévention des risques psychosociaux et des groupes de parole thématiques. Elle exerce la psychothérapie dans le courant de l'Approche centrée sur la personne (Carl Rogers (1902-1987), psychologie humaniste, Etats-Unis). Elle est formée à la supervision dans une approche multi-référentielle (Alain Delourme) et supervise en individuel les pratiques d'accompagnement.

Titulaire du Certificat Européen de Psychothérapie (CEP) dans le courant de l'Approche Centrée sur la Personne, d'un DESS Conseil en entreprises.

Tél. 09 61 35 08 65

mail : contact@aganisia.com

www.aganisia.com

Siège social : 8-10 Rue des Grands Champs - 75020 Paris

Ets Rhône-Alpes : 160 Rue du Temple - La Rivière - Quartier Gougne - 26160 Le Poët Laval

SARL au capital de 8000 € - SIRET 530 054 485 00046 - APE 8559A

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 46575 75

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état. Non assujetti à la TVA sur la formation.



© Aganisia 2019 - Conception/Réalisation Sylvie Martin - illustration source iStockphoto

Animation de groupe
d'Analyse des
Pratiques
Professionnelles

Certification



Animation de groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles



Les Objectifs

- Acquérir les **connaissances** qui fondent la pratique de l'APP (réflexivité, processus de l'analyse et de prise de conscience chez le narrateur⁽¹⁾).
- Être capable de garantir une **qualité d'écoute** propice à l'analyse des pratiques et au processus d'analyse et de prise de conscience.
- S'entraîner à l'animation de groupe et **élaborer sa manière d'animer**, sa méthodologie, ses rituels.
- Acquérir des **grilles de lecture** permettant d'identifier des facteurs interagissant dans les situations professionnelles.
- Développer son **projet d'animation** de groupe d'APP.

⁽¹⁾ Terme qui distingue celui qui présente sa situation des autres pairs présents au groupe d'APP.

Le Public concerné

Le groupe d'apprenants sera constitué de professionnels des domaines de la formation, du social, du médico-social, de la santé, des métiers du management, des ressources humaines, des professionnels de l'accompagnement en entreprise, des professionnels du paramédical : psychothérapeutes, psychopraticiens, psychologues, orthophonistes, ergothérapeutes, psychomotriciens, ... désireux d'animer des groupes d'analyse des pratiques professionnelles, pratiquant en institution et/ou en libéral.

Les Prérequis

- Un contact préalable à l'inscription avec le responsable pédagogique.
- Un projet d'animation de groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles ou une pratique en cours d'animation de groupes d'Analyse des Pratiques Professionnelles.
- Une motivation avérée pour ce projet.
- Trois domaines de compétences sont explorés en entretien : expériences d'écoute, d'animation de groupe, de réflexivité pour soi (supervision, coaching, analyse des pratiques...).

Calendrier – Lieu – Prix

La certification se déroule à Paris sur 12 jours en 3 jours + 3 jours + 4 x 1 jour + 2 jours.

Dates : 25-26-27/05/2020 • 23-24-25/06 • 18/09 • 16/10 • 13/11 • 17/12/2020 • 25-26/03/2021

Lieu : Maison Adèle Picot, 39 Rue Notre Dame des Champs, Paris 6^e

Prix : 3 950 euros net (entreprise/institution) – 3 300 euros nets (particulier)

Déroulement & Pédagogie

La certification se déroule sur 12 jours, 86 h (72h année N / 14h année N+1), en semaine. Cette durée représente les temps de formation présentiels accompagnés par deux formateurs. Elle n'inclut pas les temps d'expérience d'animation de groupes APP durant les intersessions (qui peuvent être nommés "temps de stages" ou "tutorat" dans d'autres dispositifs). Elle est organisée en 7 regroupements (3 jours + 3 jours + 4 x 1 jour + 2 jours) tous les mois excepté le 7^e et dernier, prévu avec une intersession de 4 mois.

La certification s'échelonne sur 11 mois (de mai à mars N+1). Les rendez-vous sont réguliers, afin de :

- > Favoriser les expériences professionnelles durant les intersessions et enrichir la certification de situations concrètes dans lesquelles les participants sont impliqués.
- > Faciliter l'intégration progressive des apprentissages par des expériences en situation de travail.
- > Mettre à l'épreuve les pistes de travail dégagées à chaque session pour chacun.
- > Favoriser une boucle expérientielle d'apprentissage entre temps de réflexion et temps d'expérimentation.

Le parcours proposé intègre le développement de la compétence réflexive du futur animateur.

Les Compétences développées

1 - Mettre en place un groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles dans un établissement en cohérence avec le besoin du commanditaire

- Analyser, qualifier la demande pour éclairer les besoins du commanditaire dans leur contexte, la faire évoluer si nécessaire grâce à un questionnement ciblé.
- Être capable de présenter l'Analyse des Pratiques Professionnelle à travers son vocabulaire spécifique, la méthodologie et philosophie de l'intervention.
- Mettre en adéquation la demande du commanditaire avec le type d'intervention nécessaire à son besoin et les modalités pratiques en lien avec le type d'intervention retenu.

2 - Animer un groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles pour favoriser un climat de co-construction et de confiance

- Réguler la dynamique de groupe en s'appuyant sur l'observation pour créer une émulation favorable à l'analyse des pratiques.
- Conduire l'exploration de la situation présentée avec et par le groupe pour favoriser le "savoir analyser" chez le narrateur et les pairs.
- Réguler les interactions dans un groupe en s'appuyant sur le protocole proposé pour que chacun se sente participant d'une co-construction.
- Faire respecter le cadre des interactions pour favoriser un climat de confiance et une dynamique positive de mise en travail.

3 - Faire explorer la situation présentée par le narrateur pour faciliter ses prises de conscience et son travail réflexif sur son vécu professionnel

- Être capable de faire élucider la situation présentée en mobilisant les grilles de lecture proposées.
- Reformuler le vécu du narrateur lorsque les pairs ne s'appuient pas dessus pour favoriser une reconnaissance du vécu.
- Mettre en oeuvre les techniques de questionnement et d'explicitation avec bienveillance pour favoriser l'exploration du vécu professionnel par le narrateur.

Bulletin d'inscription

Certification à l'animation de groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles

Calendrier : 25-26-27/05/2020 – 23-24-25/06 – 18/09 – 16/10 – 13/11 –
17/12/2020 et 25-26/03/2021

Prix : 3 950 Euros net Tarif Entreprise-Institution / 3 300 Euros net Tarif Particulier

Lieu : Maison Adèle Picot, 39 Rue Notre Dame des Champs, Paris 6^e

Participant :

Nom Prénom
Profession
Tél. e-mail

Entreprise/Institution :

Adresse
Code Postal Ville
Responsable Formation
Tél. e-mail
Responsable de l'inscription
Tél. e-mail

Joindre deux chèques d'acompte de 275 Euros (particuliers) à l'ordre de Aganisia au présent bulletin d'inscription daté, signé et adressés à Aganisia Siège social dont l'adresse figure ci-dessous. (conditions d'inscription au verso). Les chèques seront respectivement encaissés à 60 et à 30 jours du début de la certification.

L'inscription est définitive à la réception de l'ensemble et après contact préalable avec le responsable pédagogique de cette certification.

A le

Signature

aganisia

Siège social : 8-10 Rue des Grands Champs - 75020 Paris

Ets Rhône-Alpes : 160 Rue du Temple – La Rivière – Quartier Gougne – 26160 Le Poët Laval

Tél. 09 61 35 08 65 – contact@aganisia.com

SARL au capital de 8000 E - SIRET 530 054 485 00046 - APE 8559A
Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 46575 75

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état. Non assujetti à la TVA sur la formation.

www.aganisia.com

Conditions d'inscription

Inscription

L'inscription est prise en compte à réception du présent bulletin accompagné des deux chèques d'acompte de 275 euros chaque (particuliers uniquement) ou à la signature de la convention bilatérale de certification (institution/association/entreprise).

Institution / Association / Entreprise

En cas de dédit :

- moins de 15 jours francs avant le début de l'action (sauf cas de force majeure dûment justifiée) une facturation de dédit de 100 % du prix total de la certification sera produite,
- 1 mois avant le début de l'action (sauf cas de force majeure dûment justifiée) une facturation de dédit de 50 % du prix total de la certification sera produite,
- 2 mois avant le début de l'action (sauf cas de force majeure dûment justifiée) une facturation de dédit de 25 % du prix total de la certification sera produite.

Les délais sont calculés hors mois d'août. Les sommes facturées ne sont pas imputables sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle.

Particuliers

L'acompte versé est :

- non remboursable en cas d'annulation de votre participation dans un délai inférieur ou égal à 1 mois avant le début de la certification,
- remboursable à 50 % en cas d'annulation dans un délai supérieur à un mois et inférieur ou égal à deux mois du début de la certification, hors mois d'août.

Règlement

Le paiement du coût pédagogique de la certification s'effectue à 30 jours, date de réception de facture (institution/association/entreprise), au premier jour de la certification (particulier).

Conditions financières en cas d'interruption de la certification

- Lorsque l'interruption de la certification survient alors que moins de la moitié des jours de formation est effectuée, le nombre de jours dû et facturé correspond au nombre de jours participés majorés de 220 euros H.T. auxquels s'ajoutent les sommes dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite action de formation.
- Lorsque l'interruption de la certification survient alors que la moitié et plus des jours de formation sont effectués, la totalité du coût pédagogique de la certification est due et facturée.

En cas d'insuffisance d'apprenants, en cas de force majeure dûment justifiée, Aganisia informe de l'annulation de la certification, de son report ou d'un changement de lieu, deux semaines avant la date de démarrage de l'action de formation. En cas de report, si les conditions ne conviennent pas à l'organisme acheteur/au particulier, ce dernier est libre de tout engagement vis-à-vis de l'organisme de formation Aganisia.

aganisia

Siège social : 8-10 Rue des Grands Champs - 75020 Paris

Ets Rhône-Alpes : 160 Rue du Temple – La Rivière – Quartier Gougne – 26160 Le Poët Laval

Tél. 09 61 35 08 65 – contact@aganisia.com

SARL au capital de 8000 E - SIRET 530 054 485 00046 - APE 8559A
Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 46575 75

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état. Non assujetti à la TVA sur la formation.

www.aganisia.com